

ACTIVITÉS ESTIVALES RÉGION DE L'EST

CAHIER D'INFORMATION

Été 2024

DES EXPÉRIENCES UNIQUES...

...sur les camps d'été!

Félicitations pour votre participation à une activité estivale des cadets pour l'été 2024. Sur les centres d'entraînement des cadets (CEC), vous aurez la chance de vivre des expériences uniques et enrichissantes.

Dans ce cahier, vous aurez les détails généraux sur l'ensemble des activités estivales. L'objectif est de vous livrer toutes les informations nécessaires pour vivre une expérience des plus agréables!

Notez que si vous ne désirez plus participer à une activité estivale, il est impératif d'informer vos officiers dès que possible afin d'offrir la chance à un autre cadet en attente.





CENTRE D'ENTRAINEMENT DES CADETS (CEC)





LE CEC

Il existe une grande variété de cours offerts aux cadets de deuxième année d'entraînement et plus.

Il y a aussi des opportunités de formation en ligne. La durée des cours varie de quelques jours à deux semaines.



POUR PLUS D'INFORMATION

VISITEZ LE SITE CADETS.CA DANS L'ONGLET ENTRAÎNEMENT D'ÉTÉ 

LES DIFFÉRENTES PAGES FACEBOOK DES CEC SERONT ACCESSIBLES LE 1ER JUIN.



POLITIQUE DE SORTIE

Règle générale, des permissions de sortie peuvent être accordées lors des fins de semaine. Il est toutefois possible qu'il y ait des exceptions pour certains cours.

Pour plus d'information, écrivez au courriel générique du CEC ou suivez-nous sur nos pages Facebook.

Notez que le formulaire d'autorisation de sortie doit être rempli et soumis.



CORRESPONDANCE

Vous devez écrire une lettre ou envoyer un article à un cadet/une cadette? Voici les informations nécessaires lors de l'envoi :

Prénom et Nom
Titre du cours
Adresse complète du CEC



INFORMATION SUR LES CENTRES



Vous avez un problème important concernant les CEC ?

Communiquez avec l'Unité régionale de soutien aux cadets (Est).

Téléphone: 514-730-1634 / Courriel: est-rocc-crco@forces.gc.ca

CEC VALCARTIER



ADRESSE POSTALE

CEC Valcartier

Base de soutien de la 2e Division du Canada Valcartier
CP 1000, succ. Forces
Courcellette (Québec) G0A 4Z0

Téléphone: 418-844-5000, poste 3500

Courriel: CECV@cadets.gc.ca

[@CadetsValcartier](https://www.facebook.com/CadetsValcartier)

CEC SAINT-JEAN



ADRESSE POSTALE

CEC Saint-Jean

35 chemin de l'aéroport
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3B 7B5

Téléphone: 514-617-7017

Courriel: CEVC@cadets.gc.ca

[@CadetsStJean](https://www.facebook.com/CadetsStJean)

CEC BAGOTVILLE



ADRESSE POSTALE

CEC Bagotville

Base des Forces canadiennes Bagotville
CP 5000, succ. Bureau-chef
Alouette (Québec) G0V 1A0

Téléphone: 418-677-4000, poste 7906

Courriel: CECB@cadets.gc.ca

[@CadetsBagotville](https://www.facebook.com/CadetsBagotville)



PARADES DE FIN DE COURS



JUILLET

27 juillet 2024 - 10 h

Cours de deux semaines, contingent 1

AOÛT

10 août 2024 - 9 h

Cours de deux semaines, contingent 2
Cours de quatre semaines

JUILLET

13 juillet 2024 - 10 h

Matelotage

AOÛT

10 août 2024 - 10 h

Opérateur d'embarcation légère
Voile 1 et 2



TRANSPORT VERS LES CEC



Tenue lors des déplacements

Vous devez voyager en tenue C3B (bottes, pantalon, ceinture, chemise, plaquette d'identification « name-tag », coiffure d'élément). Les épaulettes de grade, la cravate et les attributs de parade ne doivent pas être apportés. La vareuse doit être apportée pour certains cours (voir la liste de matériel).



Déplacement de groupe

À compter du 3 juin 2024, les corps et escadrons de cadets recevront les dates et horaires de transport collectif pour les cadets allant aux CEC. La majorité des cadets voyageront en groupe par autobus nolisé.

Vous devez valider votre itinéraire 72h avant votre départ auprès de votre officier de contact. Celui-ci vous indiquera les changements s'il y a lieu.

Pour les cadets voyageant à l'extérieur du Québec, vous recevrez de votre officier de contact les renseignements pertinents à l'itinéraire de déplacement. Si vous n'avez toujours pas de renseignements une semaine avant le départ, veuillez le contacter.



Déplacement avec les parents

Si vous habitez dans la région immédiate du CEC, vous devrez vous présenter au CEC à partir de l'heure indiquée sur le plan de voyage donné par le corps ou escadron. Les parents qui voudraient conduire leur enfant directement au CEC, même s'il y a un autobus prévu, devront aviser dès que possible le CCD au MDN.CJRURSCEstJ4Mouv.CJRRCSEasternJ4Mov.DND@forces.gc.ca.



Déplacement par avion

Vous recevrez de votre officier de contact des consignes supplémentaires sur la sécurité des bagages lors de transport aérien. Vous devez avoir une pièce d'identité valide avec photo qui est émise par un gouvernement. Le nom et la date de naissance doivent être présents sur la carte (ex. carte RAMQ ou passeport).



CENTRE DE COORDINATION DES DÉPLACEMENTS (CCD)

Pour joindre une personne en devoir en tout temps du 22 juin au 25 août 2024, appelez au 1-800-810-2347.

Adresse:

Garnison Montréal
6560 rue Hochelaga
Bâtiment 212
Montréal (Québec) H1N 1X9

Départ du camp d'été

Vous pourrez quitter le CEC avec vos parents/tuteurs après la cérémonie de fin de camp. Vous devrez confirmer l'information dans la semaine avant votre départ.

Les parents/tuteurs devront s'assurer que les informations des personnes autorisées à quitter avec le cadet soient inscrites dans son dossier. Toute demande d'ajout ou modification doit être adressée à l'officier de contact du corps/escadron dans les plus bref délai.

Pour ceux qui quitteront par autobus, vous serez informés de l'horaire et de la procédure 48 heures avant votre départ.



Allocation d'instruction

Le versement de l'allocation d'instruction des cadets ainsi que le remboursement de certains frais de déplacement se feront par dépôt direct.

Les cadets peuvent nous faire parvenir à l'avance les documents suivants :

- Le formulaire CDT-130 et un spécimen de chèque*

* *Le compte bancaire doit être au nom du cadet.*

Les documents seront déposés par un officier de votre CC/Esc, via un lien sécurisé sur Cadet365.

IMPORTANT : *Ces documents ne doivent pas être envoyés par courriel!*

Les cadets qui ne disposent pas d'un moyen électronique peuvent apporter leurs documents en version papier et les remettre à l'officier des services financiers à leur arrivée au CEC.

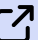
Il est recommandé d'apporter au CEC un montant d'environ 40 \$ en argent et/ou votre carte de débit pour vos dépenses personnelles.



Compte Cadet365


Vous aurez besoin de votre identifiant Cadet365 avant votre arrivée sur le CEC.

Assurez-vous de communiquer avec vos officiers pour obtenir votre courriel cadet et mot de passe. Le cours de sensibilisation à la cybersécurité doit être effectué au moins 2 semaines avant d'arriver sur le camp.

Ressources d'aide: visitez le site cadets.ca dans l'onglet Cadet365. 



Chandail de CEC

Il est maintenant possible de vous procurer à l'avance un t-shirt générique des centres d'entraînement des cadets sur le site de canex.ca : 

Ils seront également en vente dans les cantines des CEC au courant de l'été.



Cours d'expédition

Les cadets participant à un cours d'expédition prendront part à un test physique dans les jours suivant leur arrivée.

SERVICES DISPONIBLES



Cantine (en soirée)



Service de barbier
(hebdomadairement)



Wifi (en soirée)



Laboratoire d'ordinateur (en soirée)



Téléphones publics



Service de soutien moral avec
un aumônier et un conseiller
jeunesse

DISCIPLINE

Tous les participants doivent respecter les règlements promulgués par les autorités du CEC incluant les règles de vie communautaire et le code de discipline.



Cliquer sur l'icône pour consulter le code de conduite des cadets.



La consommation ou la possession de drogue, alcool, médicament non prescrit autre que ceux autorisés par le parent / tuteur ou boisson énergisante est interdite.



Les armes à feu et armes blanches (canifs, couteaux, machettes, fusées de détresse) sont prohibées. Les pointeurs laser, briquets et tout autre matériel servant à allumer une flamme sont interdits.



Aucun produit de tabac ou de vapotage n'est vendu dans les cantines de camps d'été. La possession et la consommation de cannabis sont interdites.



Des programmes sont en place pour inciter le personnel et les cadets à cesser de fumer. Au besoin, les cadets sont invités à apporter avec eux leur thérapie de remplacement à la nicotine.




RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX

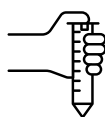


Des services médicaux primaires et des soins dentaires d'urgence sont disponibles sur chacun des CEC. Lorsque vous recevrez l'offre de participation, il est important de déclarer tout changement de condition médicale à la section médicale. Une mauvaise déclaration (ou omission) pourrait, dans certains cas, entraîner un retour à la maison avant l'embarquement ou lors de l'arrivée au centre ou un changement de cours sur le CEC (si des positions sont disponibles).



Médication

Nous encourageons fortement les cadets ayant en leur possession des médicaments sous ordonnance à utiliser les plaquettes thermoformées (Dispill). Plusieurs pharmacies offrent ce service gratuitement. Autrement, les médicaments doivent être dans leurs contenants d'origine avec l'étiquette originale (en langue française ou anglaise). Les cadets doivent arriver avec suffisamment de médicaments pour couvrir la période complète du camp plus 5 jours. Les médicaments en vente libre sont autorisés, mais les cadets ne peuvent les garder avec eux. Les médicaments devront être dans leur emballage d'origine, scellé et non périmé. Le formulaire de l'OAIC 16-04 Annexe C  devra être rempli et signé par les parents afin que le cadet l'ait avec lui à son arrivée au centre.



Auto-injecteur

Les cadets ayant un risque de choc anaphylactique doivent **obligatoirement** avoir en leur possession deux (2) auto-injecteurs non périmés ainsi qu'une copie du plan d'urgence avec ceux-ci.



Vaccination

Nous recommandons que les cadets soient à jour dans leur vaccination selon les recommandations du programme d'immunisation de leur province d'origine. La mise à jour de la vaccination à la COVID-19 est fortement recommandée, mais non obligatoire pour participer aux activités estivales. De plus, étant donné l'augmentation des cas de rougeole dans la province, nous recommandons également de vous assurer que le cadet soit correctement vacciné contre cette maladie.

Lunettes, verres, lentilles cornéennes et monture

Ces articles sont considérés comme des articles personnels du cadet. Conséquemment, il est fortement recommandé au cadet et aux parents de se doter d'une assurance pour la réparation ou le remplacement des lunettes. De plus, les cadets qui portent des lunettes doivent avoir avec eux une paire de lunettes de rechange et une copie de l'ordonnance. Les cadets sont responsables de leurs lunettes et doivent réduire le risque de perte et de dommage (ex. en portant un cordon de retenue). En cas de bris durant le séjour au centre, le personnel coordonnera le remplacement avec les parents et les frais encourus seront défrayés par les parents.



LISTE DE MATÉRIEL À APPORTER



Uniforme

- Uniforme pour le départ:
 - bottes
 - pantalon et ceinture
 - chemise et plaquette d'identification « name-tag »
 - coiffure d'élément
- T-shirt d'élément (3)
- Chapeau à bord large (1)
- Bas de laine (2)
- Polar (doublure du manteau d'hiver) (1)
- Tenue d'instruction avec bottes (élément Marine)
- Tenue de campagne avec bottes (Armée & Aviation)

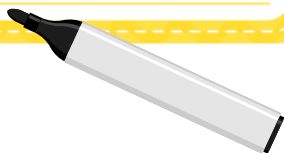
Vêtements et équipements spécifiques à un cours

- Cours de sport
 - Espadrilles supplémentaires
- Cours d'exercice militaire
 - Vareuse
- Cours de musique
 - Instrument de musique fourni par le CC/Esc (facultatif) *l'instrument est la responsabilité personnelle du cadet*
 - Vareuse
- Cours de la Marine
 - Souliers d'eau
 - Vêtements adaptés aux activités nautiques (maillot supplémentaire, etc.)
- Cours d'expédition
 - Bottes de marche (facultatif)
 - Lingettes humides
 - Souliers d'eau
- Cours de formation de pilote (CFPP & CFPA)
 - T-shirt d'élément supplémentaire (2)
 - Espadrilles supplémentaires (CFPP)
 - Lunette de soleil non-polarisée
 - Bouteille d'eau réutilisable
 - Carnet de document d'aviation émis par TC

ou les documents suivant:

 - Preuve de citoyenneté
 - Pièce d'identité gouvernementale
 - Photo Passeport (1)

Ne pas oublier d'identifier tout le matériel individuel à votre nom incluant vos vêtements!

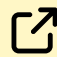


IMPORTANT, NE PAS OUBLIER



- Carte d'assurance maladie (**obligatoire**)
- Médicaments sous ordonnance (dans le contenant original/Dispill avec une copie de la prescription valide)
- Argent comptant (recommandé 40 \$) et/ou votre carte de débit
- Carte d'appel (au besoin. Assurez-vous de tester la carte avant le départ.)

Documents et formulaires:

- OAIC 16-04, Annexe C 
(médicaments en vente libre/Prescription) remplie et signée
- Autorisation de sortie remplie et signée
- CDT-130 - dépôt direct et spécimen de chèque. (Si non transmis via cadet365)
- Certificat médical original de Transport Canada (cours CFPP & CFPA)



LISTE DE MATÉRIEL À APPORTER



Vêtements civils

- Espadrilles (1)
- Pantalons courts (2)
- Pantalons longs (2)
- Pantalon de jogging (1)
- T-shirt de sport (3)
- Chandails à manches longues (2)
- Bas de coton (7)
- Sous-vêtements (7)
- Pyjama (1)
- Maillot de bain
(une pièce, de type sport) (1)
- Casque de bain (1)

Autres

- Cadenas à combinaison (2)
- Cahier de notes (style cahier Canada)
- Coffre à crayons et crayons
- Trousse de cire noire à chaussure
- Cintres (5)
- Mouchoirs
- Petit sac à dos/gourde (facultatif)
- Bouteille d'eau réutilisable
- Appareil électronique (choix personnel)
- Fer à repasser (facultatif)
- Cordon de retenue pour les lunettes
- Bracelet « MedicAlert » fortement recommandé
(allergies/problèmes de santé sévères)

Articles personnels nécessaires

- Savon/porte-savon
- Shampoing/revitalisant
- Peigne ou brosse à cheveux
- Accessoires de cheveux
(élastiques, pinces, etc.)
- Brosse à dents, dentifrice et soie dentaire
- Sandales de douche
- Débarbouillettes (2)
- Serviettes de bain (2)
- Antisudorifique / déodorant
- Savon à lessive
- Serviettes sanitaires/tampons/
produits d'hygiène féminine
- Rasoir et crème à raser
- Baume pour les lèvres
- Coupe-ongle/lime
- Crème solaire (protection 30)
- Chasse-moustique



Les symboles violents, racistes, sexistes, reliés à l'alcool/la drogue ou offensants ne sont pas permis sur les vêtements civils.